

CANADA
 PROVINCE DU QUEBEC
 MUNICIPALITE DE BOLTON-OUEST

Une assemblée spéciale de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le 11 janvier 2010 à 19h00 pour la raison d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2010.

PRESENT: Maire Donald Badger

Conseillers :

#1 Lisa Merovitz, #2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer,
 #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que la
 Directrice Générale Carrol Kralik.

ABSENT : Conseiller #4 Frank Simms

#001-0110

ADOPTION DU L'ORDRE DE JOUR

Proposé par conseillère Merovitz
 appuyé par conseiller Tuer et résolu à
 l'unanimité QUE l'ordre de jour soit adopté.

#002-0110

PREVISIONS BUDGETAIRES 2010

Proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseillère McBrine & résolu à
 l'unanimité QUE l'estimé des dépenses & des revenus
 de la municipalité de Bolton-Ouest proposé pour
 l'année 2010 et balancé à \$1,226,762.00 soit
 approuvé comme suit & en constitue le budget:

BUDGET PROVISIONAL 2010

FONDS D'ADMINISTRATION

DEPENSES

Administration Générale		
Législation.....	17,036	
Gestion fin & admin...	106,288	
Élections.....	2,500	
Évaluation.....	27,233	
Autres.....	73,454	226,511
Protection policier.....	222,488	
Protection contre incendie.	114,705	
Protection civile.....	200	337,393
Transport		
La voirie été & hiver.	462,174	462,174
Hygiène.....		117,601
Urbanisme		51,933
Loisirs & culture.....		9,287
Autre dépenses.....		21,863
TOTAL.....		1,226,762

REVENU

Revenu de sources locales

Taxes.....	711,955
Ordures.....	117,900
Compensations tenant lieu	9,959
Services rendu.....	3,200
Mutations.....	20,000
Autre revenus.....	59,503
Revenus de transferts.....	121,729

Appropriation de surplus acc. 182,516

TOTAL.....1,226,762

#003-0110

2010 TAUX DE TAXE FONCIÈRE

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par conseillère Merovitz & résolu à l'unanimité QUE le taux de taxe foncière soit à trente-neuf cents du cent dollars d'évaluation (.39¢ du \$100.00) pour l'année 2010.

#004-0110

COMPENSATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES

Proposé par conseiller Tuer
appuyé par conseillère Merovitz & résolu à l'unanimité QUE le tarif imposé pour l'enlèvement des ordures soit \$225.00 (incluant le recyclage) par unité résidentielle pour l'année 2010.

005-0110

SALAIRES:

DIRECTRICE-GÉNÉRALE, INSPECTEUR MUNICIPAL ET INSPECTEUR EN VOIRIE

Proposé par conseillère Merovitz
appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE :

- le salaire de la directrice-générale soit \$45,768 pour l'année 2010 fondé sur 35 heures par semaine, les vacances sont 4 semaines
- le salaire pour l'inspecteur municipal soit \$37,508 pour l'année 2010 et fondé sur 30 heures par semaine, les vacances sont 3 semaines
- le salaire pour l'inspecteur en voirie soit \$17.90/heure, pour l'année 2010 et fondé sur 30 heures par semaine, les vacances sont 2 semaines.

-la compensation de kilométrage est à .40¢ par kilomètre.

#006-0110

LICENCES DE CHIEN

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE \$20.00 sera chargé pour chaque licence de chien émis en 2010.

Proposé par le conseiller Horne que la réunion spéciale se termine à 19h20.

Adopté.

Carrol Kralik
Directrice-générale

Donald Badger
Maire